

BULLETIN D'INSCRIPTION

et règlement des repas

(Date limite de retour au Réseau ADO 66 :
avant le **19/05/2022**)

- Nombre de places limité, bulletin à retourner dans les meilleurs délais.
- Le repas du midi se déroulera Salle NOUGARO.

Le travail avec les familles :
de la prise en charge à la prise en compte

Nom : _____ Prénom : _____

Profession : _____

Établissement/Institution :

Adresse : _____

Participation :

1-Inscription au colloque :

Le règlement s'effectue par chèque à l'ordre du Réseau ADO 66 lors de la réservation.
Le tarif est de **26,00€**. Le paiement valide l'inscription

2-Inscription au repas : Oui Non

Le règlement s'effectue par chèque à l'ordre du Réseau ADO 66 lors de la réservation.
Le tarif du repas est de **16,00 €**.
Pas d'inscription ni de paiement sur place. Le paiement valide l'inscription

Cachet de l'organisme pour validation :

Pour nous contacter

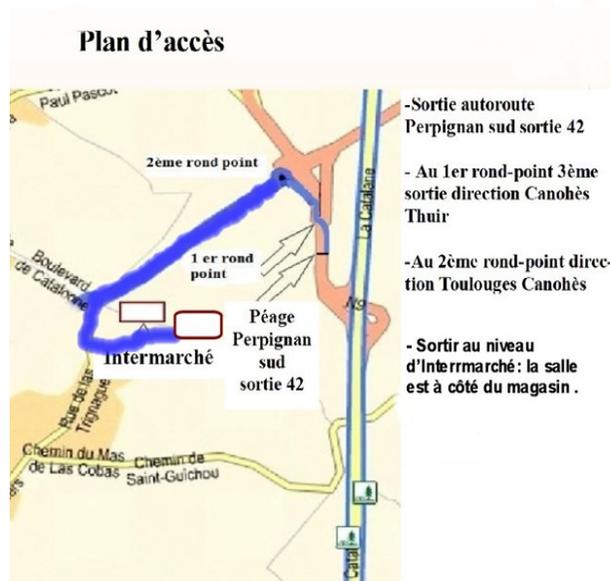
Réseau Enfant/Ado 66 :

23 rue François Broussais
66000 PERPIGNAN
Tél : 04 48 07 03 66
Mail : contact@reseuado66.fr

Responsable : Sandrine ANDRÉ
Psychologues Ado et Enfant : Marie FOUADE-VILACEQUE et Maria Paula DEMARCO FAVEUR
Secrétaires : Krystel TREILLARD et Patricia COSTANZO
Chargées de suivis : Pascale VILLERAZE (Coordinatrice) et Silvia FOURNIL

Accès

Accès salle Claude NOUGARO
Avenue de la Couloumine. CANOHES



Merci de garer vos véhicules derrière le magasin Intermarché.



Colloque

« Le travail avec les familles :
de la prise en charge à la prise en compte »



Vendredi 17 Juin 2022

Salle Claude Nougaro
Avenue de la Couloumine
CANOHES

Contacts :

☎ : 04.48.07.03.66

☎ : 06.46.91.92.33

✉ : contact@reseuado66.fr

L'orientation du Colloque

Depuis une vingtaine d'année de nouveaux mots, prenant la teneur de concepts, fleurissent dans les projets de services. DIPC (Document Individuel de Prise en Charge), PPE (Projet Pour l'Enfant), compétences parentales, participation des familles, intérêt supérieur de l'enfant... Le plus souvent, il s'agit de les appliquer sous couvert de la loi sans les questionner. Les évolutions sociétales agissent inéluctablement sur les multiples façons de « faire famille ».

Les attentes sont fortes. Les professionnels se retrouvent pris en étau. Il leur est demandé de s'inscrire dans le guide des « bonnes pratiques » et d'obtenir des résultats dans une temporalité courte avec des moyens de plus en plus restreints. En cascade, n'est-ce pas ce qui est demandé aux parents ? Ces injonctions ne sont-elles pas antinomiques avec le temps nécessaire à la construction de la relation essentielle dans nos champs d'intervention ?

Dans cette précipitation et cette affluence d'impératifs dans les attentes implicites, comment ne pas se retrouver en désarroi dans nos interventions ? Qu'est-ce qui peut nous permettre de nous repérer dans nos pratiques et notre façon d'intervenir ?

Avant tout, il semble important de prendre le temps de penser nos interventions, de s'interroger sur le sens des mots, sur ce que nous attendons de l'autre et de qui vient cette demande.

Pouvons-nous travailler au-delà des discours préétablis, sortir des logiques normatives et revenir à la simple question de la relation : parent/enfant/tiers ? Ne devons-nous pas faire le chemin ensemble pas à pas, plutôt que d'attendre l'autre de l'autre côté du pont ?

En ce sens, la notion de « parentalité empêchée » et de « la Place subjective » nous sont apparues comme deux notions permettant de se décaler de celle de « mauvais parent » et ainsi resituer le professionnel au plus proche de son acte.

Ainsi, comment travailler avec le réel des familles tout en répondant à nos missions de soin, de protection, d'éducation et sortir d'une logique induisant trop souvent un sentiment d'échec. Il semble important de créer des espaces de travail ouvrant à la possibilité de l'invention, permettant au sujet de se réapproprier son histoire et de trouver avec les professionnels ses propres solutions.

Cette journée se déroulera en deux temps complémentaires, un premier où chacun pourra venir mettre à la discussion ses propres représentations et un second temps où seront présentées des initiatives contemporaines d'intervention avec des familles.

Programme

8h30 : accueil /petit déjeuner

9h00 : ouverture du colloque

9h15 : Présentation de la journée

9h30 : **Jean-Pierre THOMASSET**
« Parler de sa Place »

10h20 à 10h35 : échanges avec la salle

10h35 à 10h50 : pause

10h50 à 12h : **Wilfrid MAGNIER**
« La parentalité empêchée ».

12h à 12h15 : échanges avec la salle

12h15: Repas

14h00 à 15h10 : **Christian CANTENIS et Liliane GARCES**
L'impensé parental ou la place de l'enfant

15h10 à 16h00 : **Hélène Van DIJK**
« Conférence Jeune Majeur: Devenir Adulte »

16h00 à 16h50 : **Table ronde** intervenants +
Conférence Familiale (Mme Cormier)+ Maison
des Familles et échanges avec la salle

17h: clôture de la journée par le Président

(Animateur : Jacques TREMINTIN)

Les intervenants :

Jean-Pierre THOMASSET

Educateur spécialisé puis psychologue clinicien à l'aide sociale à l'enfance dans le Gard.
Il est aujourd'hui directeur de l'Institut d'Études et de recherches pour la clinique de la Place (IERCP).
Il est psychanalyste, membre fondateur de l'École de psychanalyse Sigmund Freud, à Paris.

Wilfrid MAGNIER

Psychothérapeute familial et psychanalyste, Wilfrid Magnier est actuellement formateur et chercheur à l'institut d'anthropologie clinique de Toulouse

Christian CANTENIS

Educateur spécialisé, et psychanalyste, Christian Cantenis est aussi formateur en travail social
Il a ouvert son cabinet en 2014 où il consulte en thérapie et analyse

Liliane GARCES

Chargée de coopération à la Communauté de Communes des Aspres. Accueillante à l'AEP « Histoire d'eux » de Thuir.

Hélène VAN DIJK

En parallèle à son activité d'assistante familiale pour adolescents, Hélène entreprend dès 2005 une formation de coordinateur de conférences familiales puis aux pratiques de justice restaurative.

Jacques TREMINTIN

Assistant socio-éducatif en Protection de l'Enfance,
Journaliste au Lien Social